

Interpellation citoyenne : La pérennité de l'Unité scout et guide du Précieux-Sang.

M. De Vylder, représentant de l'ensemble de l'Unité du Précieux-Sang, précise que celle-ci compte une soixantaine d'animateurs assurant l'encadrement d'environ 320 jeunes.

Outre les réunions prévues toutes les deux semaines, l'unité, particulièrement attachée à son implantation de la rue du Coq, organise des camps annuels, d'une dizaine ou d'une quinzaine de jours en fonction de l'âge des enfants.

Il s'agit d'une des plus anciennes unités scout de la commune, implantée depuis 1943 dans l'église du Précieux-Sang, qui a fait l'objet d'une désacralisation en 2019.

Des actes de vandalisme sont perpétrés dans les locaux de l'unité, situés derrière l'église. Des invitations à venir y fumer des « joints » sont diffusées sur le réseau TikTok parce qu'il s'agit d'un endroit reculé, doté de canapés. Les responsables de l'unité ont beau réparer les dégâts, le mobilier est systématiquement cassé la semaine qui suit. Des plaintes ont déjà été déposées à la police à plusieurs reprises.

M. De Vylder évoque aussi la précarité des accords conclus avec la fabrique d'église et l'association des œuvres paroissiales, qui se partagent la propriété des lieux. Comme l'église est désacralisée, il n'y a plus vraiment de paroissiens, et de moins en moins d'activités sur le site.

En raison de la précarité de la convention, on peut difficilement engager des frais pour améliorer les locaux, de manière à les rendre conformes aux normes de sécurité nécessaires à l'accueil d'enfants dans de bonnes conditions. M. De Vylder précise à cet égard qu'il n'y a plus d'électricité et de chauffage, quasiment pas d'eau, que les toitures fuient et qu'il y a surtout un problème de sécurité latent.

De plus, l'unité s'inquiète beaucoup des projets immobiliers envisagés, qui consisteraient à aménager des appartements sur le site, a priori dans l'église et sur ses abords. Un tel projet ne laisserait à l'unité qu'un quart de ses locaux actuels.

Par ailleurs, la prairie utilisée par l'unité pour les rassemblements et certains jeux a déjà été vendue aux deux tiers, et l'une des parcelles restantes va l'être bientôt.

Les responsables de l'unité comprennent tout à fait qu'une surface aussi étendue constitue un luxe qu'ils ne pourront plus se permettre mais il leur faut néanmoins un minimum d'espace couvert pour les réunions, le stockage de matériaux (tels que, par exemple, les décors construits pour les 24 heures vélo), et aussi pour mettre les plus jeunes enfants à l'abri quand il pleut.

M. De Vylder souhaite que le Collège apporte son soutien et examine avec l'unité comment il serait possible d'améliorer la situation. Il faut lutter contre le phénomène de vandalisme et garantir des conditions minimales de sécurité et de salubrité car la situation actuelle n'est plus tenable du fait que les propriétaires actuels ne s'investissent plus dans des locaux qu'ils ont l'intention de démolir et de vendre.

L'unité a fait preuve de bonne volonté en installant de nouvelles toilettes à ses frais en début d'année, et ce dans une partie destinée à être démolie.

M. De Vylder souhaite aussi que l'unité soit partie prenante dans l'élaboration des projets, de manière à ce que la continuité de ses activités soit assurée.

M. Franchimont estime que la police doit actionner les leviers à sa disposition pour lutter contre les actes de vandalisme commis dans les locaux loués par l'unité du Précieux-Sang.

Par ailleurs, la responsabilité du propriétaire des bâtiments est engagée, dans la mesure où il a le devoir d'accueillir dignement les jeunes de l'unité.

M. Franchimont se réjouit du fait que la paroisse souhaite maintenir un local pour l'unité dans le projet immobilier à venir, même si sa superficie est insuffisante par rapport à l'espace actuel.

Mais durant la période transitoire, il est nécessaire de renforcer la collaboration avec l'unité afin d'éviter qu'un accident ne survienne sur les lieux.

La commune a la chance de compter une vingtaine d'unités de mouvements de jeunesse sur son territoire. La majorité d'entre elles sont historiquement liées à une paroisse mais les paroisses ferment parfois leurs portes et revendent leurs bâtiments au plus offrant, en ne prenant pas vraiment en considération les besoins des mouvements de jeunesse.

En 2012 et 2013, la 101^{ème} Unité Saint-Paul/Notre-Dame de Stalle perdait ses locaux suite à la vente de ceux-ci par la paroisse afin d'agrandir la crèche néerlandophone de la rue Baron Van Hamme. Suite à l'intervention de la commune, elle a pu être relogée jusqu'en 2022 dans les bâtiments du CPAS au domaine du Nekkersgat. Actuellement, cette unité bénéficie d'une convention d'occupation précaire dans une partie des locaux de la rue Victor Gambier.

L'appel de l'Unité du Précieux-Sang est un signal d'alarme dont il faut mesurer l'importance, et ce d'autant plus que dans les 10 prochaines années, d'autres unités en viendront à perdre leurs locaux.

Il incombe à la commune de faire tout ce qui est en son ressort pour maintenir l'ensemble des mouvements de jeunesse actifs sur son territoire et leur permettre d'accueillir des milliers de jeunes dans les meilleures conditions possibles.

Mais comme les moyens dont dispose la commune sont limités, les mouvements de jeunesse devront sans doute revoir leurs habitudes, accepter de ne plus avoir un local pour chaque section ou un lieu de stockage distinct du lieu d'animation et se contenter d'un local polyvalent pour les réunions de staff et l'accueil des plus jeunes pendant que les enfants plus âgés profiteront des nombreux espaces verts du territoire uclois.

M. Franchimont propose les pistes de solution suivantes pour offrir des espaces aux mouvements de jeunesse :

- prévoir un espace dans le futur stade national de hockey ou le nouveau home du CPAS ;
- mettre à disposition des parties de bâtiments communaux ;
- établir un contact avec les fabriques d'église pour les inciter à maintenir l'accueil des mouvements de jeunesse ;
- convaincre les directions des écoles de l'enseignement communal et des autres réseaux de l'opportunité d'ouvrir leurs cours de récréation, préaux et salles polyvalentes durant le week-end pour les mouvements de jeunesse, à l'instar de ce que fait l'école Notre-Dame de la Consolation pour le patro du Sacré-Cœur depuis 50 ans sans que cela n'impacte le fonctionnement de l'école ou du voisinage.

Pour ce qui concerne l'Unité du Précieux-Sang, il conviendrait peut-être d'encourager des partenariats avec Youplaboum et l'école Plein Air.

M. Cools estime que les mouvements de jeunesse, et en particulier les patrouilles scout, jouent un rôle très important dans la socialisation des jeunes.

C'est d'autant plus nécessaire dans une société où l'humain est de moins en moins présent et où l'on passe beaucoup trop de temps devant des écrans.

On a parfois évoqué des opérations de démolition et de reconstruction pour aménager des locaux permanents destinés au stockage de matériel, vu que les mises à disposition de garages par des parents ne peuvent évidemment constituer des solutions durables.

Comme il s'agit d'un problème structurel qui va certainement affecter d'autres patrouilles scout, M. Cools invite le Collège à lancer une réflexion commune afin que l'on dégage des solutions pérennes.

Mme l'Echevin Delwart rappelle que lors d'une réunion organisée le 18 mars dernier, cette problématique a été évoquée avec l'ensemble des unités scout présentes sur le territoire communal.

Cependant, toutes les unités ne sont pas logées à la même enseigne. À certains égards, l'Unité du Précieux-Sang a une chance dans son malheur, dans la mesure où elle dispose de locaux existants et d'un interlocuteur.

Le Collège soutient l'unité dans sa volonté de pérenniser son implantation sur le site de la rue du Coq.

Une réunion avec l'association des œuvres paroissiales est planifiée en mai prochain pour appuyer cette demande. Cette association est tout à fait favorable à ce que l'unité demeure sur le site, avec d'ailleurs des solutions transitoires durant le temps des travaux. Le Collège veillera à ce que ce propriétaire privé tienne ses engagements.

Le Collège est aussi aux côtés de la vingtaine d'unités présentes sur le territoire uclois pour leur fournir toute une série d'aides diverses : transport de matériel de camp, octroi de subsides de fonctionnement, prise en charge des déchets...

Les actions de sécurisation déjà entreprises seront poursuivies en collaboration avec la police. Ces divers sujets seront à l'ordre du jour de la réunion du 2 mai prochain.

M. le Bourgmestre signale que certains individus ayant commis de façon récurrente des actes malveillants ont été interpellés.

On ne peut garantir avec certitude que cela ne se reproduira plus, mais la police se rend régulièrement sur le site et ne compte pas lâcher l'affaire.

Quoi qu'il en soit, le Collège est aux côtés de l'Unité du Précieux-Sang pour tout ce qui concerne le volet sécurité, comme il est aux côtés de toutes les victimes d'incivilités, de malveillance, de vandalisme.

M. De Vylder remercie le Collège pour le soutien affiché.

Il souligne néanmoins que certaines questions ne sont pas résolues, notamment celle du respect à court terme des normes de salubrité et de sécurité, dans la mesure où tant le propriétaire que le locataire – ce dernier ayant par ailleurs peu de moyens – n'ont pas d'intérêt direct à s'investir dans des locaux voués à la démolition.

Pour ce qui concerne la sécurité, M. De Vylder signale que la police n'a pas l'autorisation de rentrer sur le site alors qu'il est très difficile de vérifier depuis la rue de qui se passe derrière l'église. De surcroît, les délinquants disposent de nombreux chemins de fuite possibles du fait qu'ils enjambent les clôtures et passent par Youplaboum.

M. le Bourgmestre répond que les services de police ont déjà eu l'occasion d'enjamber les clôtures.